

## Gouvernance

>>> Voir aussi : [gouvernance territoriale](#)

La **gouvernance**, de l'anglais *governance*, désigne les modalités par lesquelles un **pouvoir** administre un objet (une entreprise ou un **territoire**).

En **géographie** le terme a d'abord une dimension territoriale (la gouvernance regroupe alors les modalités d'administration d'un territoire par un **pouvoir** politique), et il est **multiscale**, de la gouvernance mondiale qui est celle des institutions internationales à la gouvernance locale qui relève des collectivités, en passant par la gouvernance des États.

L'engouement récent pour le terme pourrait masquer des origines anciennes : on le relève au XV<sup>e</sup> siècle dans le livre d'un juriste anglais, intitulé *The governance of England*, dans un sens proche de l'actuel. La notion de gouvernance refait son apparition à la fin des années 1980 dans le champ des relations internationales. L'émergence du terme dans le vocabulaire de la science politique est concomitante de la reproduction par le pouvoir politique des mécanismes en vigueur dans la sphère économique, notamment le recours massif aux cabinets de conseil extérieurs.

L'appropriation de la notion de gouvernance par différents **acteurs** fait que le terme revêt aujourd'hui de multiples significations, et certaines interprétations deviennent même divergentes. Dans le contexte du **développement durable** et à l'échelle mondiale, la gouvernance renvoie aux mécanismes de régulation internationale et à l'effacement des États confrontés à la mondialisation des questions environnementales. À des échelles régionales et locales, à l'échelle des territoires, les mécanismes régulateurs de gouvernance doivent prendre en compte différentes dimensions : les relations entre les dirigeants et les dirigés, notamment les relations entre l'État et la société civile ; le mode de coordination de diverses activités ou les relations entre **acteurs** ; le mode d'**allocation** des **ressources** entre les activités ou les acteurs ; la gestion des **conflits** (prévention, résolution).

La « **bonne gouvernance** » (*good governance*) est l'expression employée par des institutions financières internationales comme la **Banque mondiale** pour définir les critères d'une bonne administration publique. Cela implique :

- que la sécurité des citoyens soit assurée et que le respect de la loi soit garanti, notamment par l'indépendance des magistrats (**l'État de droit**) ;
- que les organismes publics gèrent de façon efficace et équitable les dépenses publiques (**bonne administration**) ;
- que les dirigeants politiques rendent compte de leurs actions devant la population (**la responsabilité et l'imputabilité** ou *accountability*) ;
- que l'information soit disponible et facilement accessible à tous les citoyens (**la transparence**).

La « bonne gouvernance » renvoie donc essentiellement à une « saine gestion des affaires publiques ». Elle veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient fondées sur un large consensus social et à ce que les voix des plus démunis puissent se faire entendre. Le risque est toutefois de dépolitiser les processus de prise de décision en accentuant le poids de l'expertise au détriment des choix idéologiques : en faisant comme si la gouvernance était dénuée de toute influence idéologique, on rend invisible le sous-bassement idéologique implicite

dans la « bonne gouvernance » au regard des institutions qui la promeuvent.

La **gouvernance des entreprises** (*corporate governance*), bien qu'elle ne soit pas sans rapport avec la gouvernance des États, est davantage située dans le champ des préoccupations socio-économiques.

C'est ainsi que les systèmes de notation des pays en fonction de leur bonne ou mauvaise gouvernance se sont multipliés prenant en compte des dimensions assez variées dans le champ du politique au sens large. Ils se fondent sur des méthodologies et des critères variés, parfois discutables et discutés, mais fournissent néanmoins des éléments comparatifs à ne pas négliger.

(ST) 2004, 2007, dernières modifications (JBB), mars 2021, décembre 2023.

---

### **Pour compléter avec *Géoconfluences***

- **Gouvernance urbaine** : Ninon Briot, « **Image à la une. Vues de Bruxelles, sur les traces de la bruxellisation** », *Géoconfluences*, septembre 2023.
- **Un exemple au Timor oriental** : Christine Cabasset, « **Aménager les zones côtières à la hauteur des risques et des enjeux environnementaux : le cas du Timor oriental** », *Géoconfluences*, mars 2021.

### **Pour aller plus loin**

- Patrick Le Galès, « Gouvernance » in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) - *Dictionnaire de géographie et des sciences de l'espace social*, Belin, 2003 [2013].